

Empreintes

Projet culturel et artistique du Médipôle de Koutio

AVIS D'APPEL PUBLIC À PROJET

Empreinte 14 - Décoration des espaces accueillant des enfants

Objet

Conception, réalisation et installation de la décoration du pôle Mère-enfant et des espaces accueillant des jeunes patients au Médipôle de Koutio.

Emplacement de l'opération

L'intervention artistique concerne :

- les trois niveaux du pôle Mère-enfant, situé au bout du jardin des traversées. Ce bâtiment dispose d'un parking qui lui est propre et d'une entrée spécifique au nord du complexe ;
- le service de néonatalogie, au niveau 1 du plateau technique ;
- le service de chirurgie ambulatoire et le parcours du jeune patient vers le bloc opératoire, attente de l'IRM, le box enfant de réanimation ;
- le coin enfant des trois salles d'attente des consultations externes au rez-de-parvis du pôle 2 – Chirurgie (sections ophtalmologie, viscéral, ortho-traumatologie).

Nature des interventions

À travers les éléments de décors, graphismes, fresques, sculptures, reliefs, mobilier et jeux, etc., les artistes et/ou designers composeront un univers coloré et apaisant pour les enfants, facile à vivre à long terme pour le personnel.

Les choix esthétiques s'imposeront par leur cohérence dans les trois niveaux du pôle Mère-enfant, en s'adaptant aux attentes et missions des différents services (voir la liste ci-après).

Les œuvres et éléments décoratifs devront respecter l'architecture des lieux et la finalité du bâtiment.

Les éléments mis en œuvre ne sauraient entraver les circulations ou gêner la vie des services. Ils doivent impérativement tenir compte de la nécessité d'assurer la parfaite sécurité des usagers, du personnel et du public fréquentant le Médipôle, ce qui implique une grande vigilance dans le choix des matériaux (résistance, innocuité), et dans leur mode de fixation. Le concepteur devra donc en garantir la pérennité, ainsi que la facilité d'entretien et de maintenance : tous les éléments doivent pouvoir être parfaitement désinfectés ou lessivés en cas de contamination.

Dans le cas de fresques et d'éléments décoratifs muraux, les concepteurs sont invités à prévoir des motifs numérisés reproductibles sur un matériau lessivable (du type « high tack lamination » ou équivalent). La peinture à même les murs est déconseillée.

Objectifs de la démarche

Les objectifs de la démarche et les propositions ont été élaborés en collaboration avec la direction, du CHT, les cadres et le personnel des services concernés, en particulier au sein de l'association « Les petits pansements du cœur » (qui rassemblent les différentes catégories de personnels du service Pédiatrie du CHT de Magenta), ainsi que le personnel de l'école de l'hôpital.

Les attentes :

- améliorer l'accueil de l'enfant en souffrance et de sa famille ;
- rassurer l'enfant hospitalisé, favoriser son insertion, nourrir son imaginaire ;
- faciliter les soins et la prise en charge de la douleur par la détente ;
- aider à mieux vivre la maladie ;
- aider à mieux vivre l'hospitalisation et ses peurs : isolement, perte de repères.

Thématique suggérée

Le pouvoir des rêves et de l'imagination.

La réalité naturelle (faune, flore, paysage...) et la réalité culturelle (patrimoine identitaire, musical ou littéraire...) de la Nouvelle-Calédonie constituent des sources d'inspiration à privilégier dans la création d'un univers onirique original (qui pourra néanmoins mixer d'autres réalités naturelles et culturelles).

Les références à des personnages et œuvres protégées du domaine commercial sont à proscrire (ex. : héros de Disney ou Pixar ou autres marques commerciales).

La sélection des dossiers se fera sur la qualité de l'équipe constituée et une série de propositions graphiques donnant le ton de la proposition esthétique.

Délai d'exécution

Dépôt des projets : jusqu'au 4 juillet 2016.

Réalisation : prévue du 18 juillet au 9 septembre 2016.

Installation : prévue du 12 au 23 septembre 2016.

Enveloppe

Les ouvrages ou prestations faisant l'objet du marché seront rémunérés par application d'un prix global et forfaitaire, incluant tous les frais de conception, de réalisation, de transport et d'installation, pour un montant qui ne pourra dépasser quatorze millions de francs CFP.

Propriété

Les œuvres d'art réalisées pour le Médipôle de Koutio appartiennent à la collection de la Nouvelle-Calédonie.

Annexes

Thèmes ou pistes de travail par zone

Sont concernés en priorité par cette intervention : les espaces d'accueil, les salles d'attente, les couloirs, les chambres des enfants.

Service	Pièce	Supports recommandés	Souhaits des services
Hall d'accueil du pôle 3 Mère-enfant		Sculptures ou reliefs, design mobilier, jeux (grand animal en résine)	Travail autour du mot « bienvenue » en plusieurs langues. Animal en résine (tortue)
Consultation Pédiatrie		Thème général : Le jeu	L'enfant et le jeu aux différentes étapes de la vie (valeurs de solidarité, esprit d'équipe)
	Couloir	Décor mural	Fil rouge à définir en accord avec le thème
	Box de consultation néonatalogie	Décors muraux/plafond	Miroir au niveau de la paillasse de consultation pour observation de l'enfant se regardant dans le miroir. Paniers de jeux divers mais lavables.
	salles d'attente des petits	Décors muraux	Coloriage grand format au mur.
	salles d'attente des moyens	Décors muraux	Coloriage grand format au mur.
	salle d'attente adolescents avec une bibliothèque avec BD	Décors muraux, bibliothèque en forme	Sélection de BD
	Salle d'éveil	Décors muraux, jeux	Marchand de légumes, cuisine
	Terrasse de jeux	Agrès pour les 3/6 ans. Décor mural.	Cabane plastique, case, toboggan PM, etc.
Consultations gynécologie	Couloirs et hall d'accueil	Décors muraux	coloré, apaisant mais non régressif : nature, végétal/fleurs/insectes/liane qui court sur le mur, en continuité du secteur pédiatrie.
	7 salles d'attente	Décors muraux, tableaux ou photographies	Photos de grossesse, maternité, paternité, multiculturelles représentant la diversité calédonienne.
Maternité	Accueil du service	Sculptures ou reliefs, design mobilier, jeux	Univers accueillant et rassurant
	Thème général	Décors muraux sur le haut des murs ou au plafond	Fil rouge apaisant façon chambre d'enfant (fleur, papillon, oiseau, lézard...)

	Couloirs	Décors muraux	Fil rouge
	Nurserie	Laisser un espace pour des photographies (concours)	Jeux d'eau avec les bébés.
	Salon d'accueil des familles	Photographies	Familles représentant la diversité ethnique et culturelle calédonienne.
	Salle d'attente	Décors muraux	Fil rouge
Grossesses à risques élevés (GRE) N1	Salon d'accueil des familles	Photographies	Thème de la grossesse, de la maternité, de la paternité, présentant la diversité ethnique et culturelle calédonienne.
Pédiatrie	Thème général	Le rêve (le pouvoir de l'imagination)	
	Hall d'accueil	Sculptures ou reliefs, design mobilier, jeux Panneau d'affichage pour les activités du service	
	Couloirs	Œuvre graphique	Fil conducteur mettant en situation un petit animal ou un insecte – oiseau, papillon, lézard amusant... adaptés en fonction des trois grandes zones d'âge (petits, moyens, adolescents)
	Aire de jeux	Agrès, jeux. Cabane, détails en trompe-l'œil	Les 4 sens (odorat, toucher, vue, ouïe)
	Salle de soin des moyens	Décors muraux /plafond	Jeu du type « Où est Charlie ? »
	Couloir	Panneau d'affichage à l'entrée du service	Informations sur les activités, les associations
	4 chambres de l'hôpital de jour	Décors muraux, plafond, mobiles, stickers sur les baies vitrées.	Décoration adaptable en fonction de l'âge de l'enfant accueilli (ex. : pan de mur avec peinture magnétique)
	14 chambres (19 berceaux) du secteur Nourrissons (de 0 à 2 ans)	Jeux d'effets (lumière, formes) au plafond, mobiles.	Formes géométriques, couleurs vives, brillances. Jeux de lumière et de miroirs. (Les berceaux seront équipés de mobiles.)
	7 chambres du secteur intermédiaire (de 2 à 10 ans)	Murs, effets de matières, effets sonores doux (interactif, type kayambe/bâton de pluie à manipuler en passant).	Dans le couloir, adapter le fil rouge (plus ludique, voire éducatif) en privilégiant le bas du mur, avec des jeux de textures (éveil des sens : vue, toucher, ouïe...). Dans les chambres, s'assurer que l'enfant ne puisse pas avoir peur de certaines formes la nuit.
	15 chambres du	Décors muraux	Jeux graphiques, dessins

	secteur des grands (de 10 à 12 ans)		humoristiques, trompe-l'œil. Dans les chambres motifs et couleurs apaisants.
	Salle à manger	Décors muraux	Apaiser
	Salle de bain	Décors muraux	Divertir
	Salle des parents	Décors muraux	Détente
	Bureau psychologue	Design un coin enfant avec un tableau effaçable (d'une forme liée au thème).	Ambiance rassurante, propice aux échanges
	Salle de détente adolescents	Jeux, « mur d'expression » (panneau)	Jeux type Playstation (écran ok)
	Emplacement à définir	« Wall of fame » (mur ou espace où les visiteurs/invités célèbres pourront laisser une trace)	Projet d'inviter des artistes de passage à visiter les jeunes malades
Divers hébergement pédiatrie	Signalétique	Dispositif sur la porte de la chambre destiné à mettre le nom de l'enfant. Fil rouge/repères en matière phosphorescente réfléchissante (murs ou plafond) pour guider vers un point du service.	Facile à changer, effacer ; Humour.
École / salles d'activité	Salle primaire	Éléments de décor à usage pratique (meubles en forme). Décors muraux.	Couleurs vives, ambiance déstressante. Meuble bibliothèque en forme d'arbre.
	Salle collège	Décors muraux en trompe-l'œil/paysage	Thème marin (vue mer, dauphins, etc.)
	Salle lycée	Décors muraux	
	Salle d'activité petite enfance (0-6 ans)	Éléments de décors, décoration murale, espace d'éveil pour les bébés (du type tapis d'éveil)	Travail autour du merveilleux. Cabane, porte secrète.
	Salle d'activité adolescents		
	Couloir	« Mur d'expo » (série de cadres).	Présenter les dessins des enfants. Nécessité de pouvoir les remplacer facilement.

Néonatalogie - Service d'hospitalisation	Salon d'attente des familles NNAT024	Photographies. Panneau d'affichage.	Thème des photos : bébés calédoniens. Panneau d'affichage pour les remerciements reçus, cartes, photos, etc.
	Box	Stickers repositionnables sur les vitres	Évènements de l'année (Noël, Nouvel an, pâques, fête des Mères, 1er mai, halloween, etc.)
	Couloir interne	Décors muraux	Thème lié à la naissance
	Salle d'entretien avec les familles NNAT 025	Décors muraux	Couleurs douces

Pôle 2- Chirurgie - Service des consultations externes	Salle d'attente ophtalmologie	Définir visuellement un espace dédié aux enfants dans la pièce.	Espace livres et jeux. Coloriage grand format au mur.
	Salle d'attente viscéral	Définir visuellement un espace dédié aux enfants dans la pièce.	Espace livres et jeux. Coloriage grand format au mur.
	Salle d'attente ortho- traumatologie	Définir visuellement un espace dédié aux enfants dans la pièce.	Espace livres et jeux. Coloriage grand format au mur.

Service	Salle de l'intervention artistique	Supports recommandés	Vœux du service
Chirurgie ambulatoire – Plateau technique	Couloir de chirurgie ambulatoire	Décors muraux	Ambiance apaisante, joyeuse colorée, l'enfant découvre l'univers qui lui est proposé. Dessin fil rouge.
	Couloir reliant la chirurgie ambulatoire au sas d'accueil du bloc opératoire	Décors muraux	Le brancardier accompagnant l'enfant l'aide à débusquer les personnages cachés dans la fresque.
	Sas d'accueil du bloc opératoire	Décors muraux	L'enfant arrive au BO en ayant « réussi » sa mission : il a retrouvé les personnages de la fresque. On le félicite à l'arrivée au bloc opératoire.
	Salle de Soins Post- Interventionnelle (SSPI) - Secteur pédiatrique	Décors murs et plafonds	Les enfants sont en position allongée : privilégier le plafond.
Bloc opératoire – Plateau technique	Salle de bloc dédiée à la pédiatrie	Décors au plafond (attention dalles disjointes)	Le personnel du bloc opératoire prolonge le jeu avec l'enfant : le masque d'anesthésie se fait magique pour respirer sous l'eau.
Réanimation – Plateau technique	Box dédié aux enfants	Décors muraux	
	Couloir	Décors muraux	
IRM – Plateau technique	Salle d'attente	Définir visuellement un espace dédié aux enfants dans la pièce.	Apaiser les angoisses liées à l'examen.

MISSIONS DE L'HÔPITAL DANS LE PÔLE 3 « MÈRE-ENFANT »

Accueil de toutes les spécialités concernant la femme et l'enfant sur 3 niveaux.

La femme

- consultations générales de gynécologie, obstétrique ;
- prise en charge de couples pour procréation médicale assistée ;
- prise en charge de l'orthogénie ;
- surveillance accrue des femmes lors des grossesses à hauts risques ;
- accueil des mamans venant d'accoucher ainsi que de leur bébé dans les premiers jours de la vie : conseils, suivi.

L'enfant

- consultations et suivi des nouveau-nés dans les premiers mois de la vie ;
- consultation et suivi des enfants atteints de maladies chroniques ;
- hospitalisation de jour pour certains examens ou bilans de laboratoire ;
- hospitalisation complète des enfants, avec suivi scolaire et diverses activités proposées pour améliorer le séjour.

DÉTAIL DES SERVICES PAR NIVEAU

Niveau rez-de-parvis CONSULTATIONS

- grand hall d'entrée du pôle ;
- secteur des consultations pédiatriques ;
- salle d'attente des malades couchés ;
- salle d'accueil de la pédiatrie ;
- salle d'accueil de la néonatalogie ;
- salle de change ;
- 8 box de consultation de pédiatrie ;
- 3 salles d'attentes ;
- salle de soin ;
- 1 accueil gynécologie
- 1 accueil obstétrique
- 2 salles exploration échographie ;
- 8 box de consultation d'obstétrique.
- 9 box de consultation gynécologique
- 1 secteur PMA (procréation médicalement assistée)
- 1 secteur orthogénie (IVG)

Niveau 1

GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

(principalement dédié à l'hospitalisation des mamans après l'accouchement)

- hall d'accueil ;
- 2 salons d'accueil des familles ;
- bureaux, palier logistique vestiaires ;
- couloir de circulation interne ;
- nurserie ;
- salle de photothérapie ;

- 4 chambres kangourous (accueil des mamans avec des bébés qui devraient être hospitalisés en néonatalogie mais qu'on laisse au contact « peau à peau » avec la maman, en surveillance accrue) ;
- 27 chambres à 1 lit ;
- 5 chambres à 2 lits ;
- un espace médiathèque dans l'interpôle Mère-enfant/chirurgie.

Niveau 2

PÉDIATRIE

(hospitalisation des enfants par classe d'âges dans 3 secteurs principaux, avec une zone « hôpital de jour », une école et des salles d'activités)

- hall d'accueil ;
- terrasse aire de jeu ;
- couloir de circulation interne ;
- hôpital de jour : 7 lits répartis dans 4 chambres ;
- locaux infirmiers ;
- secteur nourrissons (19 berceaux répartis dans 13 chambres, 2 salles sous surveillance accrue) ;
- secteur « intermédiaires » : 3-11 ans (12 lits répartis dans 7 chambres, une salle de jeu, un local infirmier) ;
- secteur « grands » : adolescents (18 lits répartis dans 15 chambres) ;
- salle de détente ado ;
- locaux de soins ;
- une salle à manger ;
- une salle de bains adaptée (enfants en situation de handicap/mobilité réduite) ;
- bureau de la psychologue ;
- bureaux des médecins ;
- bureaux Cadres de santé
- 3 salles de classe (3 niveaux) ;
- 2 salles d'activités (petits/grands).
- un couloir de circulation interne.
- 1 salle de projection dans l'interpôle Mère-enfant/chirurgie.

Note 1 : le dispositif d'Action Médico-Sociale Précoce (DAMPS) est situé dans l'immeuble « Le Santal » en face du Médipôle.

Note 2 : la perception des couleurs chez le jeune enfant

Chez le bébé, les cellules de l'œil chargées de détecter les couleurs sont actives, mais elles ne sont pas encore complètement matures.

De 0 à 1 mois : Il distingue les nuances de brillance et de tonalité (pâle ou foncé).

Vers 3 mois, l'enfant perçoit plusieurs couleurs de base, les premières acquises sont le rouge et le vert.

Vers 4 mois, il peut distinguer autant de couleurs (bleu et jaune), qu'un adulte avec les reliefs.

De 4 à 6 mois, il distingue les expressions du visage. À 1 an, il distingue les nuances.

À 2 ans, il reconnaît les objets de loin.



LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

MEDIPOLE DE KOUTIO
CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL

Changement SECAL - CASI PRODIGES
80 rue de la République
98800 NOUVÈLE CALÉDONIE
Tél : 02 98 83 11 11 - Fax : 02 98 83 11 12

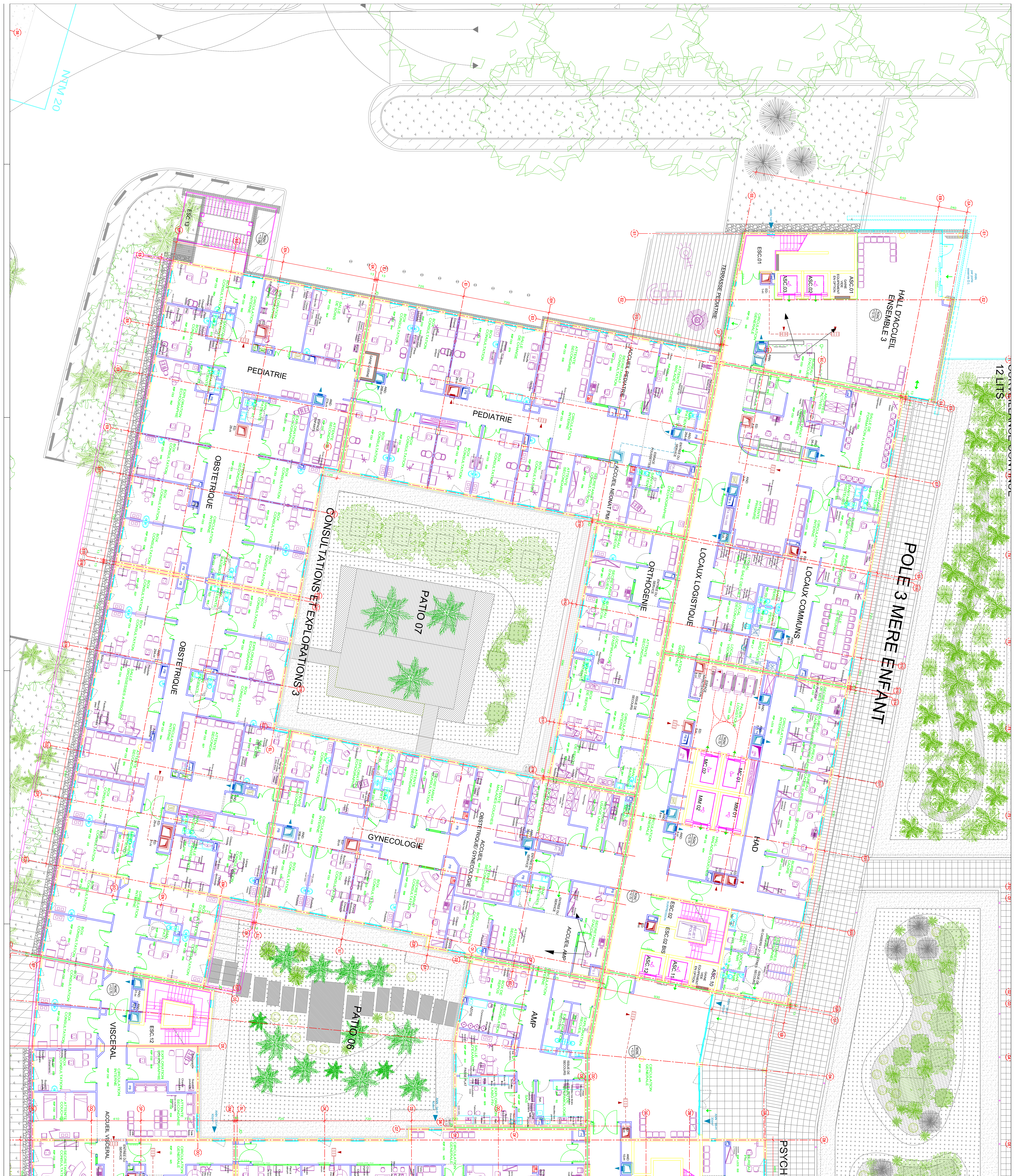


CHANTIER

DATE : MARS 2015
ÉCHELLE : 1/5000
N° PLAN : 04
NOM : PLAN DE MASSE
SÉRIE : C

N°	DATE	AUTHOR	REVISION	REMARKS
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				
39				
40				
41				
42				
43				
44				
45				
46				
47				
48				
49				
50				
51				
52				
53				
54				
55				
56				
57				
58				
59				
60				
61				
62				
63				
64				
65				
66				
67				
68				
69				
70				
71				
72				
73				
74				
75				
76				
77				
78				
79				
80				
81				
82				
83				
84				
85				
86				
87				
88				
89				
90				
91				
92				
93				
94				
95				
96				
97				
98				
99				
100				

FOUILLER - 14-PLAN DE MASSE mcd.dwg
NOM : FOUILLER
PRÉNOM : YVES
FONCTION : ARCHITECTE
PROJET : MEDIPOL DE KOUTIO
DATE : 14/03/2015
Dessin : YVES FOUILLER
Vérifier : YVES FOUILLER
Approuver : YVES FOUILLER
N° : 1
N° : 2
N° : 3
N° : 4
N° : 5
N° : 6
N° : 7
N° : 8
N° : 9
N° : 10
N° : 11
N° : 12
N° : 13
N° : 14
N° : 15
N° : 16
N° : 17
N° : 18
N° : 19
N° : 20
N° : 21
N° : 22
N° : 23
N° : 24
N° : 25
N° : 26
N° : 27
N° : 28
N° : 29
N° : 30
N° : 31
N° : 32
N° : 33
N° : 34
N° : 35
N° : 36
N° : 37
N° : 38
N° : 39
N° : 40
N° : 41
N° : 42
N° : 43
N° : 44
N° : 45
N° : 46
N° : 47
N° : 48
N° : 49
N° : 50
N° : 51
N° : 52
N° : 53
N° : 54
N° : 55
N° : 56
N° : 57
N° : 58
N° : 59
N° : 60
N° : 61
N° : 62
N° : 63
N° : 64
N° : 65
N° : 66
N° : 67
N° : 68
N° : 69
N° : 70
N° : 71
N° : 72
N° : 73
N° : 74
N° : 75
N° : 76
N° : 77
N° : 78
N° : 79
N° : 80
N° : 81
N° : 82
N° : 83
N° : 84
N° : 85
N° : 86
N° : 87
N° : 88
N° : 89
N° : 90
N° : 91
N° : 92
N° : 93
N° : 94
N° : 95
N° : 96
N° : 97
N° : 98
N° : 99
N° : 100



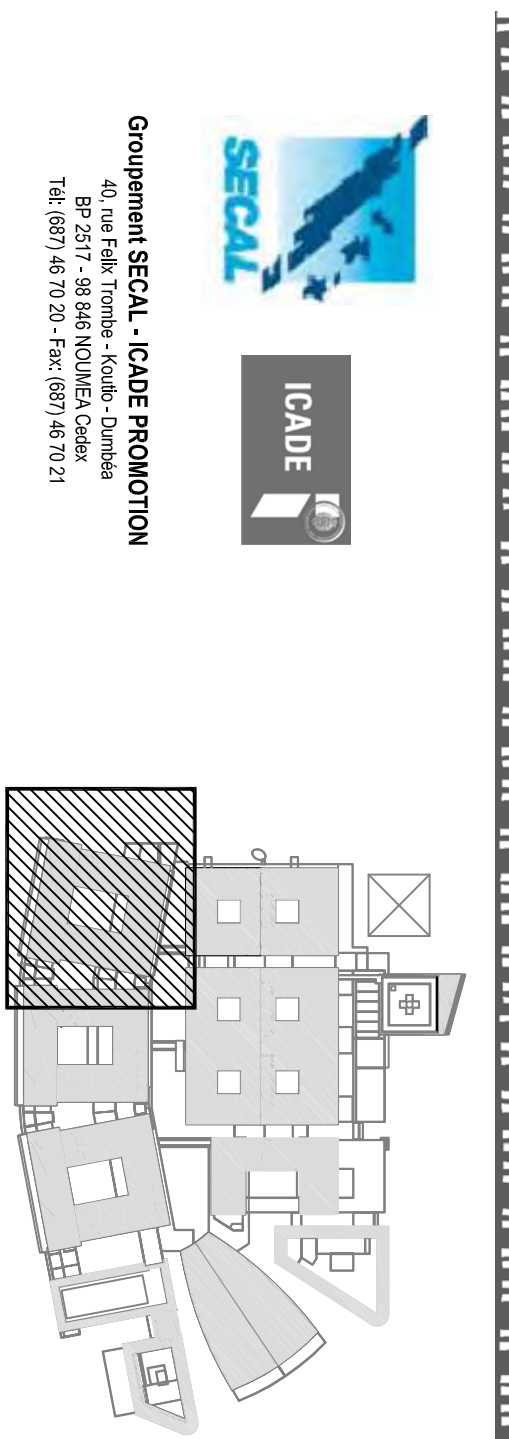
NOTA 1 : LES CONTRAINTES LIEES AUX EQUIPEMENTS PRECISES SUR CERTAINS
LOCALS (CALOUPE "GA-EQUIP CONTRAINTES") SONT A PRENDRE EN
CONSIDERATION SUR L'ENSEMBLE DES LOCALS DU MEME TYPE.

NOTA 2 : POUR LES TERMINAUX VERTICAUX, LEUR NATURE ET NOMBRE SONT
DETERMINEES DANS LES TABLEAUX ETUD CANNETS D'EQUIPEMENTS.

LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALEDONIE

MEDIPOLE DE KOUTO
CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL

LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALEDONIE



CHANTIER

PLAN DE NIVEAU AVEC MICRO-APPARITION INDICATIVE

CONSULTATIONS EXPLORATIONS POLE 3

Mme / Enfant - HAD - Orthogène - AMP

DATE	DESCRIPTION	REVISION
17/07/2012	PLAN DE NIVEAU AVEC MICRO-APPARITION INDICATIVE	1

DATE	DESCRIPTION	REVISION
17/07/2012	PLAN DE NIVEAU AVEC MICRO-APPARITION INDICATIVE	1

DATE	DESCRIPTION	REVISION
17/07/2012	PLAN DE NIVEAU AVEC MICRO-APPARITION INDICATIVE	1



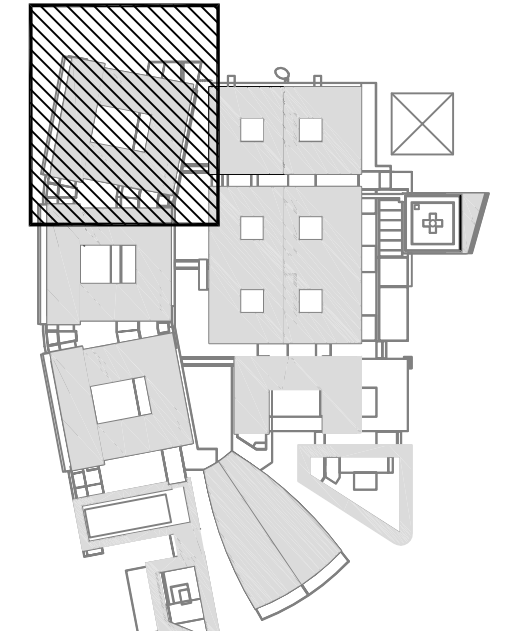
NOTA 1 : LES CONTRAINTES LIEES AUX EQUIPEMENTS PRECISEES SUR CERTAINS LOCAUX (CALLEE '0A-EQUIP CONTRAINTES) SONT A PRENDRE EN CONSIDERATION SUR L'ENSEMBLE DES LOCAUX DU MEME TYPE.

NOTA 2 : POUR LES TERMINAUX VERTICAUX, LEUR NATURE ET NOMBRE SONT DETERMINES DANS LES TABLEAUX ETUD D'EQUIPEMENTS.

LE GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

MEDIPOLE DE KOUTIO

CONSTRUCTION DU BATIMENT PRINCIPAL



CHANTIER									
Date		PLAN DE NIVEAU AVEC MICRO-PLANTATION INDICATIVE				N° PLAN			
JULIET 2012		HOSPITALISATIONS POLE 3				34 E			
Echelle		Mère / Enfant				Niveau			
1/1000						NIVEAU 2			
Groupe de travail									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère / Enfant									
Mère									